

Le serre-file

Dès que le groupe dépasse 8 personnes (ou moins lorsque les conditions risquent de provoquer un « étirement » du groupe : longueur de la sortie, difficulté de l'itinéraire, météo) il est indispensable que l'animateur soit assisté par un serre-file. Celui-ci sera désigné par l'animateur, de préférence à l'avance, qui le présentera avant le départ à tous les randonneurs.

Une idée-force doit inspirer le choix du serre-file : il est le suppléant de l'animateur, il peut donc être appelé à le remplacer si celui-ci devient indisponible (accompagnement d'un blessé ou blessé lui-même par exemple). Le serre-file doit donc être une personne d'expérience. Cela ne devrait poser aucun problème à l'ARBB puisqu'il y a souvent un autre animateur qualifié dans le groupe.

En pratique, le serre-file:

- doit être porteur de la carte IGN adaptée et connaître le parcours aussi bien que l'animateur (l'idéal serait qu'il reconnaisse la randonnée avec lui), ou être capable au minimum de ramener le groupe par le chemin aller.
- veille à la bonne marche des derniers, les encourage si nécessaire, les conseille s'ils ont des difficultés, voire suggère à l'animateur de ralentir l'allure.
- repère les arrêts des randonneurs (pour cela leur rappeler que tout arrêt doit être signalé par la pose du sac à dos en bordure du sentier) ; lors de ces arrêts il doit attendre la personne quelques mètres plus avant et reprendre ensuite sa place,
- fait respecter, en accord avec l'animateur, quelques minutes de repos à chaque arrêt pour permettre aux derniers de reprendre leur souffle : en clair la colonne ne doit pas repartir dès l'arrivée des derniers,

L'hiver, si le matériel de sécurité est obligatoire pour la randonnée, le serre-file sera désigné dès le vendredi précédent et devra, tout comme l'animateur, avoir fait un exercice de pratique ARVA en début de saison.

Il est souhaitable que le serre-file reste en permanence en liaison avec l'animateur, soit à portée de voix, soit par liaison à distance, notamment lorsque le groupe est important et l'itinéraire complexe : deux téléphones mobiles (si la randonnée est en zone de couverture et avec échange préalable des numéros), une paire de walkie-talkie peuvent alors être nécessaires.

Dans tous les cas, l'animateur doit faire de temps en temps un regroupement pour ne pas mettre trop de distance entre le début et la fin du groupe, et ce en des endroits de préférence convenus à l'avance avec le serre-file.